AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 2-8-73 564522

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE" Arras - Tél. 21.04.21
(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE) - SEINE-MARITIME)

Régisseur de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 13, Grand'Place — 62022 ARRAS

C.C.P. LILLE 5701-50

ABONNEMENT ANNUEL 30 F

N° 155

1er AOUT 1973

LES MALADIES DE CONSERVATION D'ORIGINE CRYPTOGAMIQUE DES POMMES ET DES POIRES

Les altérations susceptibles d'occasionner des pertes parfois importantes au cours de la conservation des pommes et des poires sont soit d'origine physiologique soit d'origine pathologique.

Les causes physiologiques sont uniquement liées aux conditions de culture, de récolte et de conservation sans intervention d'organismes vivants. C'est le cas par exemple de l'échaudure.

Les plus nombreuses pourritures proviennent, sans aucun doute, des attaques dues aux maladies cryptogamiques.

Suivant leur mode de pénétration dans les fruits, les champignons responsables de pourritures peuvent se classer en deux grands groupes :

A - les champignons pénétrant par des blessures,

B - les champignons pénétrant par une porte d'entrée naturelle (lenticelles, oeil, pédoncule). On les nomme fréquemment champignons parasites latents.

A - Les champignons parasites de blessure

L'origine de la blessure peut être due à des causes diverses: piqûres d'insectes, tavelure, grêle, choc, coup d'ongle.

Ces champignons évoluent immédiatement après leur pénétration quel que soit le stade d'évolution du fruit.

Les sources de contaminations sont de 2 sortes :

- en verger, l'inoculum provient surtout soit de petits chancres, soit de fruits restés sur les arbres ou bien encore de débris végétaux se trouvant au niveau du sol.
- au moment de la mise en conservation des fruits, ces derniers sont alors contaminés soit par des fruits déjà atteints (même non visiblement), soit par le matériel de triage ou de stockage, ainsi que souvent par le local lui-même si celui-ci n'est pas désinfecté.

B - Champignons parasites latents

Ils pénètrent par les orifices naturels du fruit : le plus souvent par les lenticelles parfois par l'oeil ou le pédoncule. Le filament mycélien issu de la spore pénètre dans le fruit s'installe, mais ne se développe pas immédiatement. Le mycélium ne reprend son activité que lors de la maturation totale du fruit et provoque ainsi la pourriture complète de ce dernier.

Les sources de contaminations des champignons latents se trouvent uniquement dans les vergers. Les spores se forment sur des chancres de faibles dimensions installés sur les bourses les plaies de taille ou de chute des feuilles.

Aucune contamination n'est possible après la récolte.

Une description précise des symptômes de ces pourritures sera donnée dans un prochain bulletin.

La lutte contre les maladies de conservation

Elle doit être tout d'abord orientée sur des méthodes prophylactiques dans les vergers afin d'éviter de trop nombreuses sources de contaminations :

- élimination systématique des chancres et bois morts sur les arbres.
- traitements cupriques à l'automne, particulièrement en situation humide (chute des feuilles).
- emploi de mastics fongicides sur les grosses plaies de taille.

Les traitements chimiques sont uniquement préventifs, ils sont dits de pré-cueillette. Les essais entrepris contre ces champignons ont montré que 3 à 4 interventions à 15 jours d'intervalle, la première 45-50 jours avant la récolte et la dernière 2 jours avant celle-ci, assurent une protection très efficace de la récolte. En situation sanitaire très favorable, on peut se contenter d'intervenir un mois avant la récolte toujours à la même cadence, et en se réservant la dernière intervention juste avant la récolte.

.../...

29

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-PICARDIE DIRECTEUR-GÉRANT L. BOUYX

On peut assurer une protection soit à l'aide de fongicides de synthèse classiques : Captane, Phaltane, Mancozèbe soit à l'aide de fongicides systémiques Bénomyl (30 g MA/hl)- Méthylthiophanate, Thiabendazole (100 g MA/hl,Tecto 50).

Signalons la mise en vente d'une nouvelle matière active, le Carbendazin (Bavistine), produit systémique de la famille des benzimidazoles.

Contre les parasites oculaires, tel le Botrytis cinerea, il est bon de savoir que l'époque de traitement la plus favorable se situe à la chute des pétales.

Le trempage dans un proche délai après la récolte des fruits dans un bain contenant 0,25 à 0,35 % d'éthoxyquine donne de bons résultats contre les gloeosporiums et l'échaudure (scald).

L'emploi de produit chimique comme le Thiabendazole en traitement de surface après la récolteest aussi une technique valable.

Il faut alors se conformer à diverses prescriptions :

1) le traitement de surface se fera :

- soit par trempage ou aspersion au moyen d'une suspension de thiabendazole dans l'eau,
- soit par recouvrement au moyen d'une pellicule de cire autorisée à laquelle est incorporée la matière active.

2) au moment de la mise des fruits dans le commerce :

- il faudra un taux résiduel maximum de 6mg par kg de fruits entiers,
- une indication sur les factures et l'emballage mentionnant fruits-conserves au moyen de thiabendazole,
- une indication visible et non équivoque portant mention de traitement pour les fruits vendus dans le commerce de détail.

GRANDES CULTURES

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE : POURSUITE DE LA LUTTE ET PROTECTION DES TUBERCULES PAR DESTRUCTION DES FANES -

Depuis la mi-juillet et en dépit des précipitations bien que fréquentes mais le plus souvent d'intensité moyenne à faible, les conditions climatiques sont demeurées jusqu'à présent assez favorables à une reprise d'activité du champignon qui est ainsi susceptible d'émettre de nouvelles spores contaminatrices. La nébulosité souvent importante qui permet une hygrométrie élevée prolongée jointe à des températures relativement douces est à l'origine de contaminations nombreuses de gravité moyenne mais quelquefois élevée. Les contaminations les plus graves ont été enregistrées notamment les 15-16 Juillet, le 20 et quelquefois le 22 Juillet et enfin les 28 et 29 Juillet,Elles ont pu être contrecarrées par des traitements appliqués avant le 20 Juillet d'une part et avant le 26 Juillet d'autre part, conformément aux indications données dans notre bulletin en date du 17 Juillet.

Une certaine extension de la maladie a d'ailleurs pu être observée aux alentours du 20 Juillet dans les cultures déjà atteintes ainsi qu'en début d'apparition dans d'autres situations.

De ce qui précède, il résulte qu'un traitement peut s'avérer nécessaire sur l'ensemble des cultures non destinées à une destruction prématurée des fanes y compris les variétés féculières pour lesquelles la présence de taches a pu être reconnue dans certaines parcelles de la région Picarde. Ce traitement sera réalisé avant le 3 Août.

Il importe de maintenir une protection quasi permanente et continue des cultures encore relativement saines ou plus tardives et d'une manière générale là où l'on désire prolonger au maximum la végétation en raison d'une tubérisation jugée encore peu active et peu avancée.

Rappelons qu'il est nécessaire d'intervenir dans les 4 à 6 jours qui suivent chaque pluie ou forte rosée pouvant entrainer une humidité élevée du feuillage durant au moins 15 à 18 h.

En conditions difficiles, augmenter les doses de fongicides utilisés ou faire appel à des produits susceptibles de se montrer plus actifs.

Dans certains cas, deux interventions rapprochées à l'aide de fongicides utilisés à des doses plus élevées que la normale pourraient se révéler judicieuses.

Renouveler les traitements dans les plus brefs délais après toute pluie ou succession de pluie totalisant plus de 20 à 25 mm.

.../...